

Concours Photo



Envoyez-nous vos plus belles photos d'équipe !

Ces photos devront incarner une ou plusieurs des quatre valeurs du Centre Hospitalier Le Vinatier :

- Créativité
- Sincérité
- Ecoute
- Solidarité

Comment participer au concours photo ?

- Le concours est ouvert à tous les collaborateurs, **jusqu'au 15 janvier 2023** ;
- Les équipes peuvent envoyer autant de clichés qu'il y a de valeurs, à l'adresse mail suivante : [cellulecommunication\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:cellulecommunication(at)ch-le-vinatier(dot)fr) en précisant la valeur incarnée ;
- Les photos doivent être prises au Centre Hospitalier Le Vinatier, sur le site principal ou dans une structure extrahospitalière ;
- Chaque personnel reconnaissable sur ces photographies, doit obligatoirement donner son autorisation par écrit. Cette autorisation devra être jointe à la photographie. Ci-joint l'autorisation de droit à l'image individuelle ;
- En revanche, si des patients sont présents sur les clichés, ils ne doivent en aucun cas être reconnaissables.

Comment voter pour les 4 photos gagnantes ?

- Les photos proposées seront présentées lors d'expositions autour de l'image du Vinatier (infos à venir prochainement) et vous pourrez voter pour les 4 photos gagnantes (1 par catégorie) lors de ces événements !
- Les photos ayant recueilli le plus de voix seront également imprimées en grand format sur une plaque en aluminium et affichées dans les services gagnants.

→ [Autorisation de droit à l'image](#)

Nous attendons vos participations !